



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE
Numéro du produit	660
Synonymes; marques commerciales	MMM, MMA, 2-PROPENOIC ACID, STABILISED METHYL METHACRYLATE, METHYL ESTER, MMA MEHQ20, METHYLMETHACRYLATE 50PPM TOPANOLA, METHYL METHACRYLATE TA5, METHYL METHACRYLATE 30PPM MEHQ, METHYL METHACRYLATE TA100, METHYL METHACRYLATE HQ100, METHYL METHACRYLATE 60 PPM HQ, METHYL METHACRYLATE MEHQ15, METHYL METHACRYLATE TA10, METHYL METHACRYLATE TA25, METHYL METHACRYLATE 15 PPM MEHQ, METHYL METHACRYLATE 100 PPM MEHQ, METHYL METHACRYLATE 25 PPM TOPA, METHYL METHACRYLATE 10 PPM TOPA, METHYL METHACRYLATE 25 PPM MEHQ, METHYL METHACRYLATE 50 PPM MEHQ, METHYL METHACRYLATE 25 PPM HQ
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452498-28-XXXX
Numéro CAS	80-62-6
Numéro index UE	607-035-00-6
Numéro CE	201-297-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Applications industrielles diverses Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
Utilisations déconseillées	Produits de beauté Applications médicales

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	660

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

2.1. Classification de la substance ou du mélange

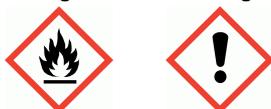
Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 201-297-1

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Mentions de mise en garde
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs.
 P280 Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit	MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452498-28-XXXX
Numéro index UE	607-035-00-6
Numéro CAS	80-62-6
Numéro CE	201-297-1
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Liquide et vapeurs très inflammables. Polymérise à la chaleur. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Précautions pour la protection de l'environnement Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Les citernes et autres conteneurs doivent être mis à la terre. Protéger du rayonnement solaire. Stocker à une température ne dépassant pas 30°C. Stocker à l'écart des produits suivants: Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants. Oxyde(s) métallique(s). Sels métalliques.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLE ppm 416 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLE

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 208 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 1.5 mg/cm ²
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 208 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 13.67 mg/kg/jour
	Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 1.5 mg/cm ²
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 105 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 1.5 mg/cm ²
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 74.3 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 8.2 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 1.5 mg/cm ²

PNEC	- eau douce; 0.94 mg/l
	- eau de mer; 0.094 mg/l
	- Sol; 1.47 mg/kg
	- Sediment; 5.74 mg/kg
	- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc butyle. Epaisseur: ≥ 0.7 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur. Porter des vêtements résistants au feu/aux flammes/ignifuges. Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à gaz, type A2. EN 136/140/141/145/143/149

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Acre.
Seuil olfactif	0.5 - 1.0 ppm
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	-48°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100.5°C
Point d'éclair	10°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 2.1 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 12.5 %
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	3700 Pa @ 20°C
Densité de vapeur	3.5
Densité relative	0.94 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	: 1.38
Température d'auto-inflammabilité	435°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	0.53 mPa s @ 20°C
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Indice de réfraction	1.412
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.
Minimum Ignition Temperature	0.89 - 0.97 (mJ)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Polymérise à la chaleur. Polymérise facilement avec l'évolution de la chaleur.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Polymérise à la chaleur. > 55°C
Polymérise facilement avec l'évolution de la chaleur. Conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Protéger du rayonnement solaire.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants. Oxyde(s) métallique(s). Sels métalliques. Composés nitrés organiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale,

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée,

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 29,8

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ (4h) 29.8 mg/l, Inhalatoire, Vapeur,

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Légèrement irritant. Lapin OECD 405
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Non sensibilisant.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.
Essais de génotoxicité - in vivo	Pas d'information disponible.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.
Toxicité pour la reproduction - développement	Embryotoxicité:, Foetotoxicité:, Tératogénicité: - NOAEC: 9000 ppm, , Souris Embryotoxicité:, Foetotoxicité:, Tératogénicité: - NOAEC: > 2028 ppm, , Rat
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Peut irriter les voies respiratoires.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	NOAEL (104 w) >2000 ppm, Orale, Rat NOAEC (104 w) 100 ppm, Inhalatoire, Rat NOAEC (14 w) 1000 ppm, Inhalatoire, Souris
Organes cibles	Poumons Cœur Foie Reins
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Non applicable.
<u>Inhalation</u>	
Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Vertiges. Somnolence. Irritation sévère du nez et de la gorge.
<u>Ingestion</u>	
Ingestion	Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation. Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.
<u>Contact cutané</u>	
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.
<u>Contact oculaire</u>	
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
Organes cibles	Poumons Reins Foie Cœur

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.
--------------------	---

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

12.1. Toxicité

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 heures: 130 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 69 mg/l, Daphnia magna
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 35 jours: 8.4 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 37 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation (DOC Rem) > 95%: 28 jour
Demande chimique en oxygène	88 g O ₂ /g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.
Coefficient de partage	: 1.38

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Le produit a une faible solubilité dans l'eau.
-----------------	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
--	---

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Indéterminé.
-------------------------------	--------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------	---

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1247
-------------------------	------

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

N° ONU (IMDG)	1247
N° ONU (ICAO)	1247
N° ONU (ADN)	1247

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ
Nom d'expédition (IMDG)	MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ
Nom d'expédition (ICAO)	METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED
Nom d'expédition (ADN)	MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-D
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	3YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	339
Code de restriction en tunnels	(D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Transport en vrac Type de navire: 2 Cat Y
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3
Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs	P5c

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
ENCS

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Taiwan (TCSI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	30-09-22
Numéro de version	3.003
Remplace la date	05-08-18
Numéro de FDS	660
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition

Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452498-28-XXXX
Numéro CAS	80-62-6
Numéro CE	201-297-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU19 Bâtiment et travaux de construction SU20 Services de santé SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
	ERC2 Formulation dans un mélange
	ERC3 Formulation dans une matrice solide
	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
	ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
	ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <260000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
Mesures techniques	Utilisation en systèmes fermés

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. manipuler une substance en système fermé.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 13.67 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.10 Salarié - par inhalation : exposition <25 ppm, DNEL 50 ppm, RCR <0.50

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low risk of exposure

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452498-28-XXXX
Numéro CAS	80-62-6
Numéro CE	201-297-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low risk of exposure
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU6 Fabrication de papier et de produits papetiers SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU19 Bâtiment et travaux de construction SU20 Services de santé SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low risk of exposure

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
	ERC2 Formulation dans un mélange
	ERC3 Formulation dans une matrice solide
	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
	ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
	ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)	

Salarié

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)
	PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <260000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low risk of exposure

Air veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Taux de ventilation SU3 Utilisations industrielles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 SU22
Utilisations professionnelles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low risk of exposure

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad $RCR > 1$), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 13.67 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.50 Salarié - par inhalation : exposition <20 ppm, DNEL 50 ppm, RCR <0.4

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad $RCR > 1$), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452498-28-XXXX
Numéro CAS	80-62-6
Numéro CE	201-297-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU19 Bâtiment et travaux de construction SU20 Services de santé SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	Montant annuel par site <260000 tonnes
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Jours d'émission: 300 jours/ans
<u>Mesures de management du risque</u>	
Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
<u>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques</u>	
Air	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement. Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
<u>Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets</u>	
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

<u>Propriétés du produit</u>	
État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<u>quantités utilisées</u>	Quantité par application: <1000 kg
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Taux de ventilation	SU3 Utilisations industrielles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 SU22 Utilisations professionnelles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. , ou: Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures de management du risque

Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Information supplémentaire

Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

Salarié - dermique : exposition <6.85 mg/kg p.c. /jour, DNEL 13.67 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.5
Salarié - par inhalation : exposition <25 ppm, DNEL 50 ppm, RCR <50

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452498-28-XXXX
Numéro CAS	80-62-6
Numéro CE	201-297-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU19 Bâtiment et travaux de construction SU20 Services de santé SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Catégories de processus PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC5 Mélange dans des processus par lots
PROC6 Opérations de calandrage
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal
PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée
PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <2200 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination Fournisseur extérieur

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Taux de ventilation	SU3 Utilisations industrielles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 SU22 Utilisations professionnelles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90

Information supplémentaire	Éviter les projections.
-----------------------------------	-------------------------

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.
-----------------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <10.7 mg/kg p.c. /jour, DNEL 13.67 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.78 Salarié - par inhalation : exposition <10 ppm, DNEL 50 ppm, RCR <0.2

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452498-28-XXXX
Numéro CAS	80-62-6
Numéro CE	201-297-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure
Catégories d'articles [AC]	<p>AC1-1 Véhicules privés et motos</p> <p>AC1-2 Autres véhicules: trains, aéronefs, navires, bateaux, camions et tout équipement de transport associé.</p> <p>AC2 Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques</p> <p>AC3 Piles et accumulateurs électriques</p> <p>AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique</p> <p>AC5-1 Tissus, textiles et habillement: literie et vêtements</p> <p>AC5-2 Tissus, textiles et habillement: rideaux, tissus d'ameublement, tapis/revêtements de sol, couvertures</p> <p>AC6 Articles en cuir</p> <p>AC7 Articles métalliques</p> <p>AC8-1 Produits en papier: papier cellulosique, serviettes, vaisselle jetable, couches, produits d'hygiène féminine, produits pour l'incontinence de l'adulte, papier à lettre</p> <p>AC10-2 Produits en caoutchouc: revêtements de sol</p> <p>AC10-5 Autres produits courants en caoutchouc</p> <p>AC11 Articles en bois</p> <p>AC13-1 Produits en matière plastique pour professionnels ou particuliers comme vaisselle à usage unique, récipients pour produits alimentaires, emballages alimentaires, biberons</p> <p>AC13-2 Produits en matière plastique: revêtements de sol.</p> <p>AC13-3 Produits en matière plastique: jouets.</p>
Secteur principal	<p>SU3 Utilisations industrielles</p> <p>SU22 Utilisations professionnelles</p>

Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

Secteur d'utilisation

SU2a Exploitation minière (hors industries offshore)
 SU2b Industries offshore
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
 ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)

Salarié

Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)
	PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
	PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
	PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
	PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles	

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <260000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur
---	-----------------------

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. SU22 Utilisations professionnelles PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Limiter la teneur de la substance à 25 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. SU22 Utilisations professionnelles PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Limiter la teneur de la substance à 5 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. SU3 Utilisations industrielles PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation SU22 Utilisations professionnelles PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Limiter la teneur de la substance à 25 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 13.67 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.50 Salarié - par inhalation : exposition <25 ppm, DNEL 50 ppm, RCR <0.50

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452498-28-XXXX
Numéro CAS	80-62-6
Numéro CE	201-297-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU19 Bâtiment et travaux de construction SU20 Services de santé SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
	ERC2 Formulation dans un mélange
	ERC3 Formulation dans une matrice solide
	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
	ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
	ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC5 Mélange dans des processus par lots
	PROC6 Opérations de calandrage
	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
	PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)
	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
	PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
	PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal
	PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée
	PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
	PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
	PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
	PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Montant annuel par site <260000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Comprend des concentrations jusqu'à 25 %. PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
 PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
 PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
 PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles
 Couvre une exposition quotidien jusqu'à 1heure

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Concentration de la substance dans le produit: 5 - 25% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Concentration de la substance dans le produit: 25 - 100% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Concentration de la substance dans le produit: 1 - 5% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Concentration de la substance dans le produit: 5 - 25% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. Concentration de la substance dans le produit: 25 - 100% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Limiter la teneur de la substance à 5 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes. PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Concentration de la substance dans le produit: 0 - 1% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Concentration de la substance dans le produit: 1 - 5% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. Concentration de la substance dans le produit: 5 - 25% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
ne pas appliquer sans gants.
Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.

Information supplémentaire

Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad $RCR > 1$), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 13.67 mg/kg p.c. /jour, $RCR <0.5$ Salarié - par inhalation : exposition <25 ppm, DNEL 50 ppm, $RCR <0.5$

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad $RCR > 1$), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452498-28-XXXX
Numéro CAS	80-62-6
Numéro CE	201-297-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU19 Bâtiment et travaux de construction SU20 Services de santé SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
	ERC2 Formulation dans un mélange
	ERC3 Formulation dans une matrice solide
	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
	ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
	ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
	ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC5 Mélange dans des processus par lots
	PROC6 Opérations de calandrage
	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
	PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)
	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
	PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
	PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal
	PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée
	PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
	PROC21 Manipulation à faible énergie et manient de substances liées à/dans des matériaux ou articles
	PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
	PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
	PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
-------------	---------

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	Montant annuel par site <260000 tonnes
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Jours d'émission: 300 jours/ans
<u>Mesures de management du risque</u>	
Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
<u>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques</u>	Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
<u>Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets</u>	
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

<u>Propriétés du produit</u>	
État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	Quantité par application: <1000 kg
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Extérieur
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

ne pas appliquer sans gants.

Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.

port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 4heures

, ou:

port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 95

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 8heures

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition Salarié - dermique : exposition <6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 13.67 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.5
Salarié - par inhalation : exposition <21 ppm, DNEL 50 ppm, RCR <0.42

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452498-28-XXXX
Numéro CAS	80-62-6
Numéro CE	201-297-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use indoors with low risk of exposure
------------------------	---

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Catégories de produit chimique [PC]:	<p>PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité</p> <p>PC2 Adsorbants</p> <p>PC3 Produits d'assainissement de l'air</p> <p>PC7 Métaux et alliages de base</p> <p>PC8 Produits biocides</p> <p>PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants</p> <p>PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler</p> <p>PC9c Peintures au doigt</p> <p>PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques</p> <p>PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques</p> <p>PC18 Encres et toners</p> <p>PC19 Intermédiaire</p> <p>PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation</p> <p>PC21 Substances chimiques de laboratoire</p> <p>PC23 Produits pour le traitement du cuir</p> <p>PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage</p> <p>PC26 Produits de traitement des papiers et cartons</p> <p>PC31 Produits lustrant et mélanges de cires</p> <p>PC32 Préparations et composés à base de polymères</p> <p>PC33 Semi-conducteurs</p> <p>PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation</p> <p>PC35 Produit de lavage et de nettoyage</p> <p>PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau</p> <p>PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels</p>
Secteur principal	<p>SU3 Utilisations industrielles</p> <p>SU22 Utilisations professionnelles</p>
Secteur d'utilisation	<p>SU2a Exploitation minière (hors industries offshore)</p> <p>SU2b Industries offshore</p> <p>SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois</p> <p>SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers</p> <p>SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)</p> <p>SU9 Fabrication de substances chimiques fines</p> <p>SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement</p> <p>SU11 Fabrication de produits en caoutchouc</p> <p>SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion</p> <p>SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment</p> <p>SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages</p> <p>SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements</p> <p>SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques</p> <p>SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport</p> <p>SU19 Bâtiment et travaux de construction</p> <p>SU20 Services de santé</p> <p>SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées</p>

Environnement

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
	ERC2 Formulation dans un mélange
	ERC3 Formulation dans une matrice solide
	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
	ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
	ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)	

Salarié

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)
	PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
	PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
	PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
	PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
	PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <260000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	--

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
 PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)
 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.

Taux de ventilation Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. SU22 Utilisations professionnelles PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Limiter la teneur de la substance à 5 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. SU3 Utilisations industrielles PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation SU22 Utilisations professionnelles PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Comprend des concentrations jusqu'à 25 % . , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

Information supplémentaire Éviter les projections.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
 PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
 PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
 PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

Propriétés du produit

État solide

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 5%

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.

Taux de ventilation Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

Salarié - dermique : exposition <6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 13.67 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.5
Salarié - par inhalation : exposition <20 ppm, DNEL 50 ppm, RCR <0.4

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452498-28-XXXX
Numéro CAS	80-62-6
Numéro CE	201-297-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU1 Agriculture, sylviculture, pêche SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore) SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU11 Fabrication de produits en caoutchouc SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU18 Fabrication de meubles SU19 Bâtiment et travaux de construction SU20 Services de santé SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	Montant annuel par site <260000 tonnes
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Jours d'émission: 300 jours/ans
<u>Mesures de management du risque</u>	
Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
<u>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques</u>	Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
<u>Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets</u>	
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.
<u>quantités utilisées</u>	Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 Couvre une exposition quotidien jusqu'à 4heures

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Extérieur
----------------------	-----------

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.
---	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Limiter la teneur de la substance à 25 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Limiter la teneur de la substance à 5 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Limiter la teneur de la substance à 5 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes. PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Concentration de la substance dans le produit: 1 - 5% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Concentration de la substance dans le produit: 5 - 25% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. Concentration de la substance dans le produit: 25 - 100% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
 PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
 ne pas appliquer sans gants.
 Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

Salarié - dermique : exposition <6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 13.67 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.5
 Salarié - par inhalation : exposition <25 ppm, DNEL 50 ppm, RCR <0.5

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452498-28-XXXX
Numéro CAS	80-62-6
Numéro CE	201-297-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU19 Bâtiment et travaux de construction SU20 Services de santé SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	<p>ERC1 Fabrication de la substance</p> <p>ERC2 Formulation dans un mélange</p> <p>ERC3 Formulation dans une matrice solide</p> <p>ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)</p> <p>ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article</p> <p>ERC6a Utilisation d'un intermédiaire</p> <p>ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)</p> <p>ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)</p> <p>ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)</p> <p>ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos</p> <p>ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)</p> <p>ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)</p> <p>ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)</p>
---	--

Salarié

Catégories de processus	<p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC6 Opérations de calandrage</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p> <p>PROC21 Manipulation à faible énergie et manieement de substances liées à/dans des matériaux ou articles</p> <p>PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température</p> <p>PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température</p> <p>PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
-------------	---------

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	Montant annuel par site <260000 tonnes
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Jours d'émission: 300 jours/ans
<u>Mesures de management du risque</u>	
Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
<u>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques</u>	Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
<u>Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets</u>	
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

<u>Propriétés du produit</u>	
État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	Quantité par application: <1000 kg
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Intérieur
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ .
Taux de ventilation	Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air.
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
Couvre une exposition quotidien jusqu'à 4heures
, ou:
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 95
Couvre une exposition quotidien jusqu'à 8heures

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition Salarié - dermique : exposition <6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 13.67 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.5
Salarié - par inhalation : exposition <25 ppm, DNEL 50 ppm, RCR <0.5

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Consumer Use

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methyl Methacrylate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452498-28-XXXX
Numéro CAS	80-62-6
Numéro CE	201-297-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer Use
-----------------	--------------

Consumer Use

Catégories de produit chimique [PC]:

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
 PC2 Adsorbants
 PC3 Produits d'assainissement de l'air
 PC4 Produits antigel et de dégivrage
 PC7 Métaux et alliages de base
 PC8 Produits biocides
 PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
 PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler
 PC9c Peintures au doigt
 PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques
 PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques
 PC18 Encres et toners
 PC19 Intermédiaire
 PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
 PC21 Substances chimiques de laboratoire
 PC23 Produits pour le traitement du cuir
 PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
 PC26 Produits de traitement des papiers et cartons
 PC29 Produits pharmaceutiques
 PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
 PC32 Préparations et composés à base de polymères
 PC33 Semi-conducteurs
 PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
 PC35 Produit de lavage et de nettoyage
 PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
 PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories d'articles [AC]

AC1-1 Véhicules privés et motos
 AC1-2 Autres véhicules: trains, aéronefs, navires, bateaux, camions et tout équipement de transport associé.
 AC2 Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques
 AC3 Piles et accumulateurs électriques
 AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique
 AC5-1 Tissus, textiles et habillement: literie et vêtements
 AC5-2 Tissus, textiles et habillement: rideaux, tissus d'ameublement, tapis/revêtements de sol, couvertures
 AC6 Articles en cuir
 AC7 Articles métalliques
 AC8-1 Produits en papier: papier cellulosique, serviettes, vaisselle jetable, couches, produits d'hygiène féminine, produits pour l'incontinence de l'adulte, papier à lettre
 AC10-2 Produits en caoutchouc: revêtements de sol
 AC10-5 Autres produits courants en caoutchouc
 AC11 Articles en bois
 AC13-1 Produits en matière plastique pour professionnels ou particuliers comme vaisselle à usage unique, récipients pour produits alimentaires, emballages alimentaires, biberons
 AC13-2 Produits en matière plastique: revêtements de sol.
 AC13-3 Produits en matière plastique: jouets.

Secteur principal

SU21 Utilisations par des consommateurs

Secteur d'utilisation

SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU22 Utilisations professionnelles
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Consumer Use

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
	ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur) ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures de management du risque

Information supplémentaire Éviter les projections.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): <2.5

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Pas de déversement de la substance dans les eaux d'égout

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale. Les déchets ménagers solides (par ex. emballages de produits) doivent être éliminés dans une décharge communale d'ordures ménagères.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. Sauf indications contraires. PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité Comprend des concentrations jusqu'à 70 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 39 g

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.

Taux de ventilation Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air.

Consumer Use

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

Consommateur - dermique : exposition <1.79 mg/kg p.c. /jour, DNEL 13.67 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.22

Consommateur - par inhalation : exposition <6.75 mg/m³, DNEL 50 mg/m³, RCR <0.09

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Product Application Policy

To whom it may concern

Inappropriate uses of methacrylate monomers

For reasons of health and safety, [Univar](#) and its supplier Lucite International will not knowingly supply methacrylate monomers for use in certain applications. In order to maintain a high level of awareness amongst customers, sales agents and distributors (including re-sellers and re-packagers) of [Univar](#) and its supplier Lucite International, we are writing to remind you of two such applications which have been confirmed by the manufacturer Lucite to not be suitable applications for methacrylate monomers.

1. Cosmetic Applications.

Lucite and Univar have become aware of cases of Methacrylate ester monomers being used with a resin to repair or fix cosmetic fingernails onto real fingernails. Methacrylate esters are not suitable for this purpose as they are typically classified as irritating to the skin, eyes and respiratory system and may cause skin sensitization. Cross sensitization between methacrylate esters could also occur. Methacrylic acid is overtly skin corrosive. Lucite International methacrylate monomers must NEVER be used in or supplied for this application.

This policy is summarized in the Safety Data Sheet.

2. Medical Applications involving liquid unreacted monomers.

[Univar](#) and supplier Lucite International will also not knowingly supply methacrylate monomers into applications where the monomer is implanted in, or applied to, the human body i.e. where there is direct use of the liquid monomer itself (with or without formulation) into the human body or into contact with internal body fluids or tissues.

Lucite International has performed no clinical testing on the use of methacrylate monomers in any medical application and has no data to support the use of methacrylate monomers in any medical application. Lucite International has neither sought, nor received, approval from any regulatory agency for the use of methacrylate monomers in implantation in the human body or in contact with internal body fluids or tissue. Lucite International methacrylate monomers must NEVER be used in or supplied for this application.

This policy is summarized in the Safety Data Sheet.

[Univar](#) and supplier Lucite International require their customers to understand this policy and agreement to it to not use, supply or otherwise distribute methacrylate monomers for use in these applications.

Please note Univar warrants that the products supplied meet the agreed specification but does not offer warranties as to fitness for purpose. You must rely on your own testing in order to ascertain fitness for your intended purpose.

Yours sincerely,

[Univar](#)

Product Stewardship